

2012

Le Petit Journal d'Hautefage La Tour

Sommaire

- ✓ P. 2
- ✓ Les avantages de la CAGV P.3 et 4
- ✓ Nouveaux services P. 5
- ✓ Travaux à la Tour P.6 et 7
- ✓ Atelier municipal P. 8
- ✓ Vite dit, vite lu P.9 et 10
- ✓ Artisans et commerçants
de la commune P. 10 et 11
- ✓ La vie des associations
Services pratiques, urgences P. 11 et 12

La CCGV devient Communauté d'agglomération

L'année 2011 se termine avec, comme d'habitude, de nombreux faits marquants dans le monde qui bouleversent bien souvent notre vie quotidienne.

L'année 2012 n'y dérogera pas. Comme vous l'avez lu dans la presse, le Conseil Municipal a décidé notre départ de la Communauté de Penne d'Agenais et notre adhésion à la Communauté du Grand Villeneuvois qui, grâce à notre arrivée, transforme la CCGV en Communauté d'agglomération. Nous sommes donc la 19^{ème} commune à y participer.

C'est après une étude de faisabilité réalisée par les services fiscaux que notre décision fut prise. Nous ne pouvons qu'être bénéficiaires, par ces temps de crise, du rapprochement ainsi conclu, puisque la loi sur la réforme des collectivités territoriales favorise les Communautés d'agglomération en leur donnant plus de moyens.

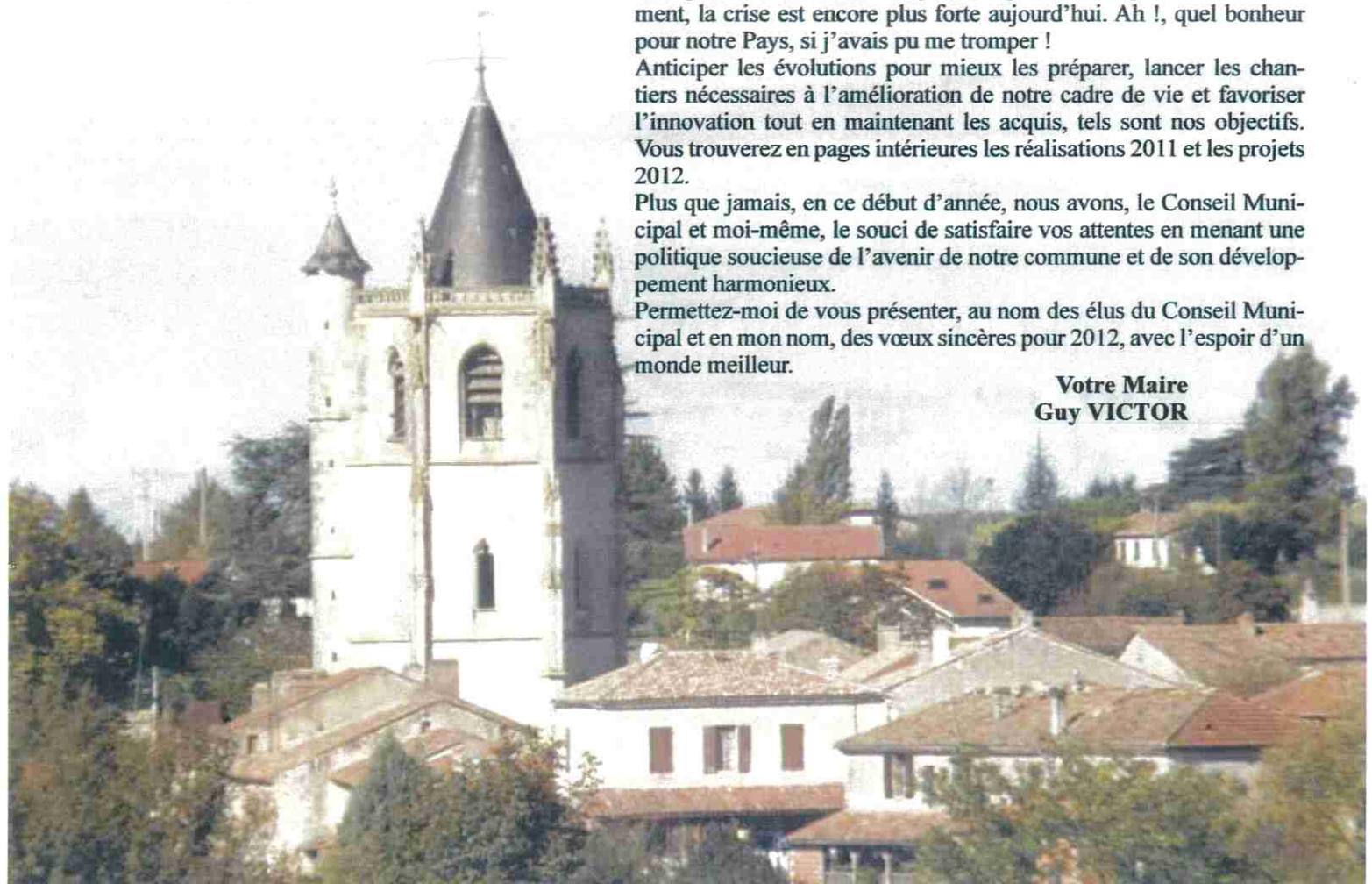
Dans mon édito de 2009, je vous disais «on ne peut qu'être choqués d'entendre, aux premières heures matinales, énumérer les cortèges de licenciements, de fermetures d'usines et d'entreprises, d'hôpitaux, de suppressions de postes d'enseignants, etc.» Certains me reprochaient mon pessimisme. A ceux-là, j'ai le regret de dire que, malheureusement, la crise est encore plus forte aujourd'hui. Ah !, quel bonheur pour notre Pays, si j'avais pu me tromper !

Anticiper les évolutions pour mieux les préparer, lancer les chantiers nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie et favoriser l'innovation tout en maintenant les acquis, tels sont nos objectifs. Vous trouverez en pages intérieures les réalisations 2011 et les projets 2012.

Plus que jamais, en ce début d'année, nous avons, le Conseil Municipal et moi-même, le souci de satisfaire vos attentes en menant une politique soucieuse de l'avenir de notre commune et de son développement harmonieux.

Permettez-moi de vous présenter, au nom des élus du Conseil Municipal et en mon nom, des vœux sincères pour 2012, avec l'espoir d'un monde meilleur.

Votre Maire
Guy VICTOR



Territoire du Grand Villeneuvois à compter du 1er Janvier 2012.



De nombreux avantages

Par délibération en date du 1er Juillet 2011, la commune d'Hautefage-la-Tour a décidé de rejoindre la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois. Cette démarche a permis à la CCGV de passer, en 2012, le seuil des 50 000 habitants et de se transformer en Communauté d'Agglomération. Ce qui apporte des avantages qui ne sont pas négligeables.

1 – Au plan des compétences

En intégrant la CCGV, la commune de HAUTEFAGE LA TOUR continuera de bénéficier immédiatement et sans condition préalable de quatre importants services de proximité :

✓ La collecte et le traitement des déchets ménagers (déchets résiduels, encombrants et emballages ménagers)

Dans un premier temps et jusqu'à la fin du contrat passé avec la société Véolia, le service fonctionnera à l'identique. A la fin du contrat, il sera repris et effectué en régie directe par la CAGV. La commune bénéficiera de la proximité des déchetteries de Laroque Timbaut et de la zone du Rooy à Villeneuve sur Lot ; les habitants pourront continuer à fréquenter celle de PENNE dans le cadre d'une convention qui est passée entre la CAGV et la CCPA . Les habitants de la commune seront dotés gratuitement de sacs poubelles pour la collecte des déchets ménagers en septembre. Des



L'entretien des voies communales

opérations de sensibilisation au tri des déchets seront menées auprès de la population ou bien dans les écoles par les animateurs de tri de la CAGV ou son partenaire extérieur (association Les petits débrouillards).

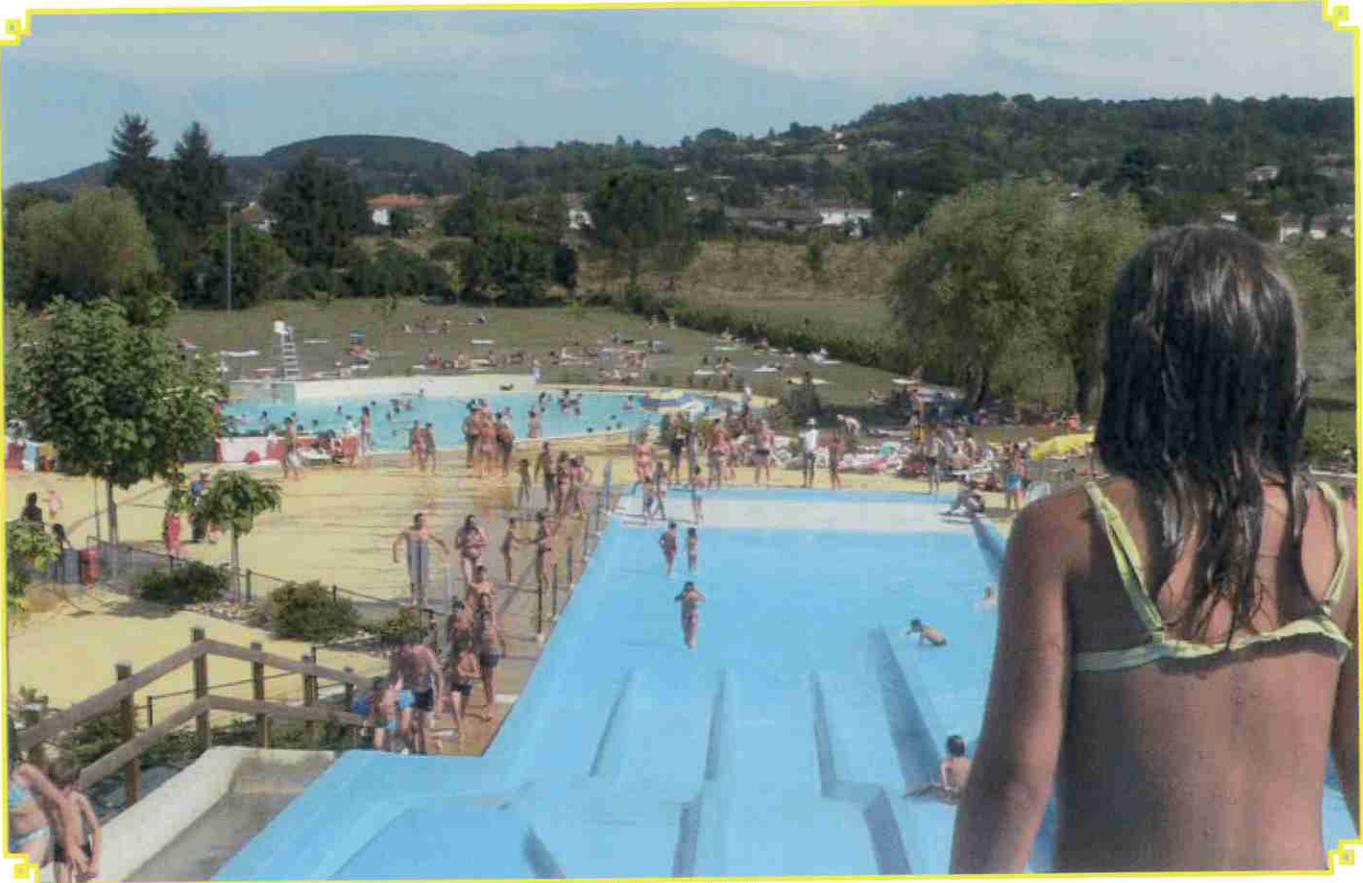
Au plan fiscal, le taux de TEOM appliqué par la CAGV était en 2011 de 8,55 % contre 8,72 % aujourd'hui sur la commune. Les habitants d'HAUTEFAGE verront donc en 2012 leur fiscalité baisser pour un service qui sera maintenu à un niveau équivalent.

✓ La voirie

La compétence de la CAGV concerne l'entretien des voies communales (en régie) mais aussi l'entretien des chemins de randonnée (par les Chemins Verts de l'Emploi) et l'entretien des chemins ruraux. L'entretien des cours d'eau et des pistes cyclables déclarées d'intérêt communautaire en fait aussi partie.



La gestion de la petite enfance

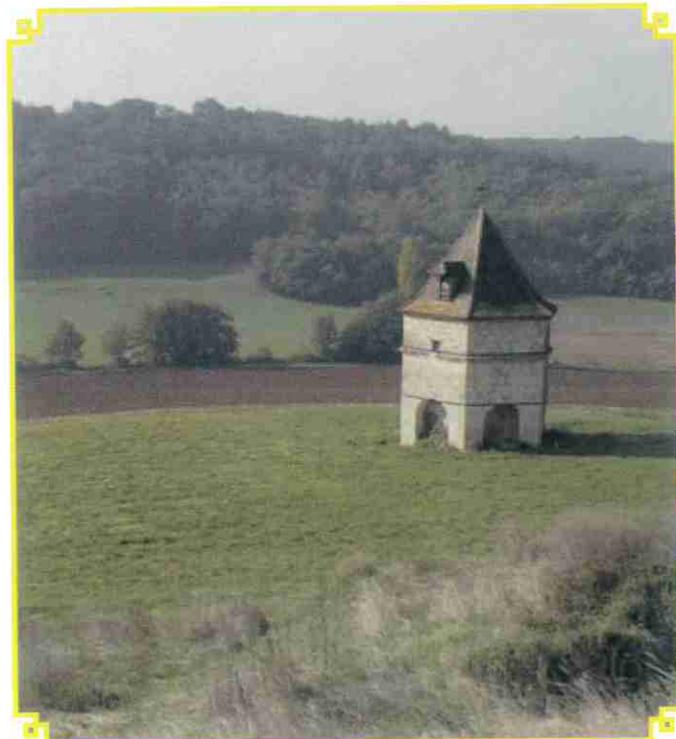


La piscine de Malbrente

✓ **L'enfance et la petite enfance**

La CAGV est compétente pour gérer les crèches et les centres de loisirs déclarés d'intérêt communautaire. Les enfants de la commune pourront continuer à fréquenter le

centre de loisirs de PENNE dans le cadre d'une convention qui est passée à cette fin entre la CAGV et la CCPA. Le centre de loisirs communautaire de Monbalen sera aussi accessible aux enfants de la commune.



De belles randonnées par des chemins entretenus

✓ **L'instruction des permis de construire**

Les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme seront traités en cours d'année par le service communautaire de la CAGV qui se substituera au service de la DDT. Ce service intervient pour l'ensemble des communes membres avec deux instructeurs spécialement affectés à chaque commune afin que celle-ci ait en permanence un interlocuteur dédié.

✓ **Autres compétences**

La CAGV organise une saison culturelle destinée au jeune public qu'elle diffuse sur tout le territoire communautaire sous réserve que la commune dispose d'une salle répondant aux normes d'accueil du public. Ce qui est le cas de la salle des fêtes d'Hautefage.

L'accès à la piscine de Malbrente est gratuit pour les écoles des communes membres de la CAGV.

Par le biais de l'Office de Tourisme qu'elle a créé en 2010, la CAGV assure la valorisation et la promotion du territoire et du patrimoine de ses communes membres.

Les nouveaux services

Une nouvelle Communauté d'Agglomération dans le département



C'est au 1^{er} janvier 2012 qu'une troisième communauté d'agglomération est née dans le département de Lot-et-Garonne. Le Grand Villeneuvois réunit aujourd'hui 19 communes autour de projets communs pour offrir à ses administrés les meilleurs services et satisfaire l'intérêt général.

La commune d'HautePAGE-la-Tour compte aujourd'hui 814 habitants. Son adhésion à la Communauté du Grand Villeneuvois a permis à celle-ci d'atteindre le seuil

démographique des 50 265 habitants et ainsi de solliciter sa transformation en Communauté d'Agglomération.

Aujourd'hui, Grand Villeneuvois étend ses compétences notamment en matière d'organisation des transports urbains, d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville. En outre, la collectivité assure toujours les compétences en matière de collecte et de traitement des déchets, de développement économique, de petite enfance et jeunesse, de gestion d'équipements culturels et sportifs, de voirie communautaire, d'urbanisme...

La création de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois permet de mieux mutualiser les moyens et de réaliser des équipements nécessaires à notre bassin de vie.

Tidéo à la demande



Le Grand Villeneuvois a mis en place un nouveau service public de transport à la demande sur l'ensemble du territoire communautaire. Utile à l'ensemble de la population, Tidéo à la demande vient compléter l'offre de transport

urbain existante du réseau Interval, à savoir celui de Bias, Pujols et Villeneuve-sur-Lot, et crée une liaison entre toutes les communes.

Aujourd'hui, Tidéo à la demande vous permet d'aller à Sainte-Livrade sur Lot, à Laroque Timbaut ou à Villeneuve-sur-Lot sur un simple appel téléphonique à la centrale de réservation (0810 10 02 60 – prix d'un appel local).



Composter, un geste fertile

Le Grand Villeneuvois vous propose de vous équiper d'un composteur individuel par le biais d'une participation de 15 par composteur et par foyer.

Le compostage est une action utile et un geste citoyen éco-responsable qui permet de contribuer au Développement Durable.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler nos animateurs de tri au 05 53 41 01 77.



Donnez une deuxième vie à vos textiles

En début d'année 2012, le Grand Villeneuvois prévoit d'équiper chacune des communes membres d'une ou plusieurs bornes de récupération des textiles, linges de maison et chaussures. Une fois collectés, les vêtements, le linge et les chaussures en bon état seront confiés à des associations caritatives. Le reste sera recyclé en chiffons à usage ménager ou industriel et en fibres dans le but de fabriquer de nouvelles matières (textiles, isolants, combustibles...).

Une borne textile sera installée, fin janvier 2012, place de la salle des fêtes

Pour d'autres informations, vous pouvez consulter le site du Grand-Villeneuvois.

www.grand-villeneuvois.fr

Travaux à la Tour

La Tour Episcopale d'Hauteffage-la-Tour est le symbole même de notre village, jusque dans son nom qui lui a été adjoint en 1920. Elle a été construite par deux évêques d'Agen, Léonard et Antoine DELLA ROVERE au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, pour leur servir de résidence.

Notre Tour a subi les outrages du temps et elle était dans un état de ruine à la fin du XIX^{ème} siècle. A cette même époque des travaux de restauration commencent. Ils se poursuivront jusqu'à nos jours. Ils donneront à la Tour la silhouette que nous lui connaissons aujourd'hui. En 1957, la Tour est transformée en château d'eau qui sera désaffecté en 1974.

La commune a entrepris d'ores et déjà des travaux de restauration qui se décomposent en cinq tranches :

- 1 - Restauration des façades
- 2 - Réfection de la couverture en ardoises et du paratonnerre.
- 3 - Démolition de la cuve en béton
- 4 - Planchers et menuiseries extérieures
- 5 - Achèvement de la restauration intérieure et aménagement des accès

Si nous pouvions mener à bien cette formidable opération, nous pourrions ouvrir au public ce magnifique édifice, unique dans toute la région. La commune a pour cela sollicité ses partenaires institutionnels (Etat, Conseil Général, Conseil Régional) pour réduire sa propre part d'investissement.



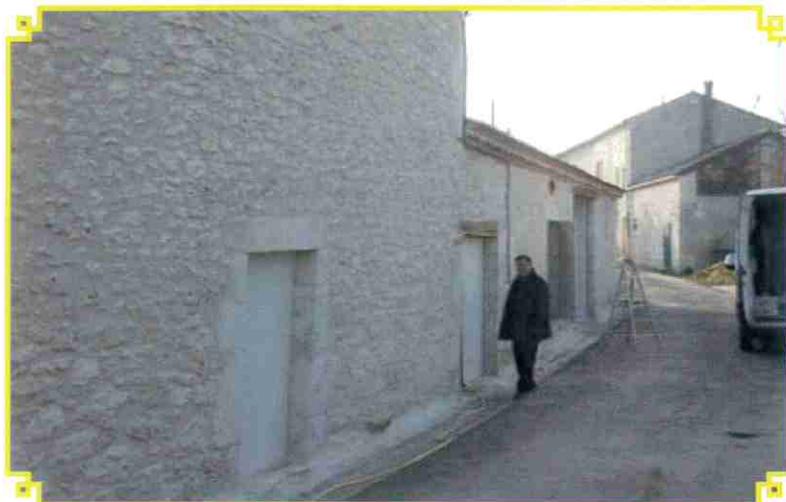
Atelier Municipal

Nous disposons désormais d'un atelier municipal digne de ce nom, avec une salle d'eau à disposition de notre agent d'entretien. Une partie du bâtiment a été transformée en sanitaires publics. La population peut donc utiliser ces lieux. La municipalité compte sur le civisme et la propreté de tous pour laisser ce local dans l'état de propreté où elle aimerait le trouver lorsqu'elle l'utilise.

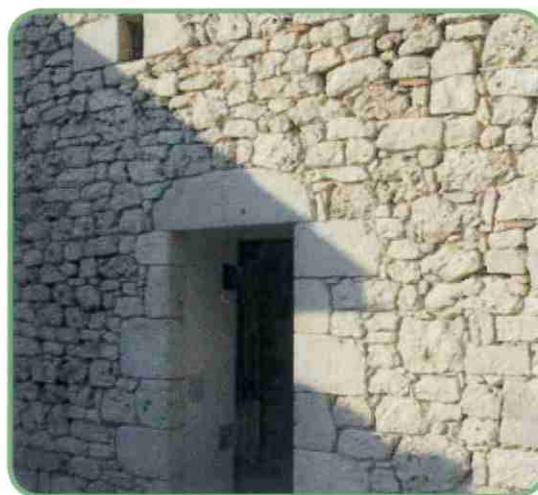
Cet atelier a été réalisé par des entreprises locales qui ont su mettre en œuvre tous leurs talents pour se conformer aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Des subventions de L'Etat (16716 €) et du Département (29253.32 €) ont été attribuées laissant à la commune un solde de 44608.36 €.

L'accès handicapés sera réalisé en 2012.



M. Victor contrôlant le chantier de l'atelier municipal



Les sanitaires

Voici résumées les différentes interventions et leurs coûts H.T. :

- Entreprise RENOV ACTION	
Chapes - Création d'ouvertures - Enduits	28 130,79
- Entreprise COLLIE Patrice	
Création d'ouverture en pierres de taille	25 092,05
- Entreprise COMPARIN	
Charpente - Couverture - menuiseries extérieures	20 045,00
- SARL VICTOR Jérôme	
Cloisons sèches - isolation	5 451,75
- SARL GANDIN	
Carrelage - Faïence	2 916,00
- AUSSIGNAC Bruno	
Plomberie - Sanitaire	3 190,91
- GASTADELLO Jean-Louis	
Electricité	2 643,45
- LEYMAT Philippe	
Peinture	612,40
- Divers	
Branchement EDF - Assainissement - Honoraires architecte	2 495,33
TOTAL	90 577,68

A noter qu'un bardage de la partie Est du bâtiment a été exigé par les Bâtiments de France

Vite dit, vite lu

Salle des fêtes

Un auvent de 75 m² a été construit sur la façade Nord de la salle des fêtes. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COMPARIN pour la charpente-couverture et par Philippe LEYMAT pour la peinture.

Coût total des travaux :
11 381.00 € HT

Eglise de Saint Just

Grâce à un don de la part de deux de nos administrés, une étude pour la réparation et la mise en sécurité des toitures de l'église de Saint Just, endommagées par la tempête de 2009 sera réalisée en 2012. Ce don sera déductible de leur impôt sur le revenu à hauteur de 66% de son montant total et permet à la commune d'envisager de nouveaux travaux sur notre patrimoine bâti.

Cette étude sera réalisée par Stéphane Thouin, Architecte en Chef des monuments historiques.



Le nouvel auvent de la salle des fêtes

Réfection du chemin rural de Ranié

Ces travaux ont été réalisés par Eurovia, en régie par la Communauté de communes de Penne d'Agenais pour le compte de la commune

d'Hautefage : Coût du chemin de Ranié : 7135 euros versés à Eurovia plus 3290 euros à la CCCPA.

Calendrier électoral 2012

Présidentielles : 22 Avril et 6 Mai
Législatives : 10 et 17 Juin



L'église de Saint Just

Vite dit, vite lu



Le chemin rural de Ranié qui a été refait

Aménagement d'un giratoire au lieu-dit « Las Carbounières »

Conformément au règlement graphique du Plan Local d'Urbanisme, afin de sécuriser la circulation, la commune a acheté à Monsieur Jean LAGARDE, une parcelle de terrain pour un montant de 1500 € par acte notarié en date du 20 Juin 2011.

L'aménagement de ce carrefour a été réalisé par la Communauté de Communes du canton de Penne d'Agenais pour un montant à sa charge de 24 504,25 € qui correspondent au solde de tout compte pour Hauteffage en raison de son départ de la CCCPA pour la CAGV.

Ecole Georges Brassens

⇒ **Effectifs 2011 - 2012 :**

- ✓ Tout petits - Petits : 29
- ✓ Moyens - Grands : 24
- ✓ CP - CE1 : 21
- TOTAL : 74**

Un nouveau préau

La commune d'Hauteffage la Tour a décidé de construire un préau supplémentaire à l'école communale, le

préau existant n'étant plus suffisant vu les effectifs croissants.

Un permis de construire a été accordé le 26 août 2011 sous réserve de respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France dans le choix et la teinte des matériaux.

Descriptif:

Toile tendue sur une ossature métallique avec une verrière pour relier les deux bâtiments.

Coût des travaux : autour de 30 000 euros



L'école

Infos pratiques

Des informations sur la commune sont mises à jour par la mairie et consultables toute l'année sur le site Internet : www.hauteffage-la-tour.com

Démographie

Naissances :

BETTOLI Lauriana
11 août 2011
BETTOLI Lorenzo
11 août 2011
BROUSSE-COHADE Ambre
25 mars 2011
CLEMENT Maxime Thierry
Jean-Christophe
25 octobre 2011
COLLIE Cyprien Gilbert Yves
09 juin 2011
GARGAUD Lorenzo
22 septembre 2011
LAGARDE Camélia Marie-Louise
13 avril 2011
LE BOT Manon
15 janvier 2011
MOUTAMALLE Elidia
Francelyse Rose-Marie
26 mai 2011
SALMON-LEGAGNEUR
Valentin Matthieu Marie
18 septembre 2011
HERRERO- BRICE Chloé
9 décembre 2011

Mariages :

CERONI Guy et
TOUEILLE Sylvie
23 juillet 2011
DONATO Sylvain et
MALJEAN Bérengère
11 juin 2011
PEPIN Guy et
LAURENT Sylvie
08 octobre 2011

Décès :

DELAYRE, veuve
MONTELADONNE Elise
29 juin 2011



Le Petit Journal d'Hauteffage La Tour
Directeur de Publication
Guy Victor
Conception, rédaction, réalisation
EDITO
05 53 67 04 00
Imprimé en Mairie

Les artisans et commerçants de la commune



ALIMENTATION - RESTAURATION

Epicerie au P'tit Bonheur - Sylvie Jeannot - Pièce de Hautefage - Tél : 05 53 01 29 69
Boulangerie - Fabien Vuilleumier - Le bourg - Tél : 05 53 49 30 37
Pizzeria de la Tour. Chez Steph et Ludo - Tél. 05 53 70 16 52
Primeur Fruits et légumes - MASSON Jean-Louis - Le triadou - Tel : 05 53 49 31 03

AGRICULTURE

Taille d'arbre - Jean-Luc Filloi - Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59
Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Le Bot - Rte d'Auradou Lascouette - Tél : 05 53 49 31 13
Travaux agricoles et travaux publics - Sarl J-P Branquet - Laurespic - Tél : 05 53 49 30 23
Terrassements travaux publics et agricoles. Sarl Tapp - Bernou Jean-Pierre - Mazet
- Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95



BÂTIMENT

Installation chauffage - Bruno Aussignac - Lacourbonne - Tél : 06 70 80 96 40 et 05 53 49 08 92
Bâtiment - EMJ - Bonneval - Tél : 05 53 49 32 49
Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses
- Port. : 06 83 11 01 16 - Tél. : 05 53 49 46 52
Peinture Bâtiment - Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14
Peintre - Thomas Lagarde - Saint-Thomas. Port. 06 28 40 38 60
Plomberie Zinguerie- Electricité - Jean-Claude Tolat Piquepoul - Tél : 05 53 41 42 93
Dépannage et installation électricité- Chauffage - Plomberie - Jean-Claude Lacombe
- Lotissement Labau - Tél : 06 85 91 96 06 et 05 53 49 14 19
Electricité générale. AFM Elec : Rue de Penne. Hautefage. Rénovation. Neuf. Dépannage 7j/7-
24h/24. Tel 05 53 01 03 16
Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - Au Boug - 05 53 49 34 46
Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62
Renov-Action - Maçon-charpentier - Manuel Fernandez - Mandreau - 05 53 40 63 46
Miroiterie LE VITRIER 47 - Crédences de verre murales - Menuiserie Alu et PVC -
- Pech D'Oueilles - 05 53 41 73 96 - 06 17 42 67 45



MÉCANIQUE- TÔLERIE

Mécanicien - Serge Richaud - Au Bourg - Tél : 05 53 49 30 84
Carrosserie-Tôlerie - Gérald Montmarty- Le bourg - Tél : 05 53 36 66 64



SANTÉ

Infirmière - Danielle Sonilhac - le bourg - Tél : 06 80 30 33 40 et 05 53 49 30 75

DIVERS

Pyrotechnique - Sarl ATPM - le bourg - Tél : 05 53 49 36 66
Torrefaction - Sarl Leboncafé - Camp Del Sourd - Tél 05 53 49 26 46
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau - Tél : 05 53 41 78 70
Espaces verts - Entretien - Francis Tricou - - Tél/Fax : 05 53 71 32 49 - Port. 06 43 92 67 34
Potier - Jambois T. - Pignol - Tél 05 53 49 38 76
Peintre en décors - Rominger M. - Pignol - Tél 05 53 49 38 76



La vie des associations



SYNDICAT D'INITIATIVE - COMITÉ DES FÊTES

Président : Jean-Louis Manach

Tél : 05 53 96 34 13

- 8 juillet : vide grenier.

- 13 juillet : repas suivi d'un feu d'artifice.

- 11 et 12 août 2012 : Championnat de France de course de côte motos toutes catégories.

(Ouvert à tous)

LOISIRS ET DÉTENTE

Présidente :

Carmen Monteladonne

Tél : 05 53 41 43 45

Jeu de scrabble : le mercredi à 14

heures en hiver et à 14h30 en été - le

premier jeudi du mois, réunion avec loto et goûter.



SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE »

Président : Jean-Louis Masson

Tél : 05 53 49 31 03

Banquet annuel : le dimanche 15 avril

2012, salle des Fêtes d'Hautefage .

Ball trap courant mai 2012



ECOLE AURADOU - HAUTEFAGE

Association des Parents d'Élèves

Présidente : Peggy Liénard

05 53 40 94 73

Le loto des écoles aura lieu à la salle des fêtes d'Hautefage le 28 janvier 2012.



ASSOCIATION DES CHEMINS DE CAMPAGNE

Président : Jean-Paul Dumas

Tél : 06 80 55 19 57

25 mars 2012 : Foire aux livres

2 et 3 juin : Rallye pédestre et équestre.

16 décembre 2012 : vide grenier.

Services Pratiques Urgences

Samu :	15	
Pompiers :	18	Portable : 112
Gendarmerie :	17	
Hôpital Villeneuve :	05 53 40 53 40	
Smur :	05 53 01 80 80	
Centre anti-poison :	05 61 49 33 33	
Gendarmerie Penne :	05 53 49 64 25	



MAIRIE :

Ouverture : Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14 à 18h

Fermée le lundi et le mercredi après midi .

Tél : 05 53 49 31 20 - Fax : 05 53 71 08 38

e-mail : communehautefagelatour@wanadoo.fr

Site : www.hautefage-la-tour.com

Ecole maternelle et primaire Georges Brassens :

05 53 49 30 60

Ecole primaire Auradou : 05 53 41 30 59

AGENCE POSTALE :

Hautefage : 05 53 49 31 00

Lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

Samedi 9h30 - 11h30.

Penne d'Agenais : 05 53 41 23 54

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

Mercredi :

de 9h à 12h

CANTINE ET GARDERIE :

Tarif cantine :

Carte (16 repas) 30,40 € soit 1,90 € le repas.

Tarif garderie :

1,50 € de l'heure pour 1 enfant

2,30 € de l'heure pour 2 enfants

3,00 € de l'heure pour 3 enfants

CENTRES AÉRÉS :

ALSH de Penne lieu-dit Ferrié:

Les horaires d'accueil vont de :

7h30 à 9h30 le matin, de 13h à 14h30 l'après midi et de 17h à 18h30 en soirée.

Le Centre de Loisirs assure une permanence le lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 17 h.

Tél. : 05 53 41 34 05 ou 06 84 36 26 06

Centre de loisirs intercommunal de Monbalen

Lieu-dit « Lagarrigue » - 47340 Monbalen

L'accueil de loisirs de Monbalen accueille vos enfants de 3 à 11 ans (les 12/15 ans sont acceptés exclusivement l'été)

Tél. : 05-53-48-90-40

Fax : 05-53-48-31-60

mail : ccroquentin@wanadoo.fr

AIDE À DOMICILE :

A.D.M.R. : Laroque: 05 53 66 19 79 -

St Sylvestre : 05 53 41 35 61

A.S.S.A.D. : Saint-Sylvestre : 05 53 41 74 84

Laroque : 05 53 95 95 88

Portage de repas - ASPAM - Montaigu de Quercy

Tél 05 63 39 96 07



NOUVELLE ORGANISATION DANS LA GESTION DES DECHETS

*La commune faisant désormais partie de la
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,
vous avez maintenant accès à trois déchetterie^S.*

DECHETTERIE DE LAROQUE TIMBAUT

Tél : 05.53.66.90.94

Horaires d'été :

Mercredi et vendredi : de 15h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Horaires d'hiver :

Mercredi et vendredi : de 14h00 à 17h00

Samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

DECHETTERIE DU ROOY

Tél : 0800.307.370

Horaires d'été : Période du 1er avril au 31 octobre.

✓ Lundi et samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

✓ Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 14h00 à 19h00.

Horaires d'hiver : Période du 1er novembre au 31 mars.

✓ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10h00 à 12h00 et
de 13h00 à 17h00.

✓ Mardi : de 13h00 à 17h00.

✓ Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.



Dans chaque déchetterie, un agent est présent pour vous accueillir et vous conseiller.

Le dépôt est gratuit pour les particuliers du territoire de la CAGV.

L'accès aux déchetteries est interdit aux professionnels (commerces, artisans et administrations...).

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la CAGV au 05 53 41 01 77.

Par convention avec la communauté de communes de Penne d'Agenais,

la **DECHETTERIE DE PENNE D'AGENAIS** reste à votre disposition pour le moment.

Tél : 05.53.41.37.62

Horaires

✓ Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

✓ Vendredi : 14h00 à 18h00

✓ Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**La collecte des ordures ménagères reste quant à elle identique,
les horaires et la fréquence ne changent pas.**

**Possibilité d'enlèvement des gros encombrants à domicile, s'inscrire auprès du
Service environnement de la CAGV – Les animateurs du tri – Tél. : 05 53 41 01 77**

Période d'inscription : Décembre - Mars – Juin – Septembre.

La collecte est effectuée 1 fois par trimestre, le mois suivant l'inscription.

Bon à savoir

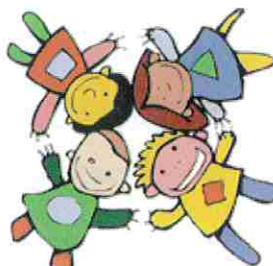
Relais assistantes maternelles

Boulevard Danton 47300 Villeneuve-sur-lot

Animatrice : Mélissa BONNEFOUX

Tel : 05 53 01 33 46 / 06 73 92 65 03

email : ram@cc-villeneuvois.fr



Taxe de séjour

Taux instaurés par la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
par délibération n° 215/2010 en date du 16 décembre 2010.

Catégories d'hébergements

Hôtels, chambres d'hôtes et meublés 4* ou de qualité équivalente
Hôtels, chambres d'hôtes et meublés 3* ou de qualité équivalente
Villages de vacances grand confort
Hôtels, chambres d'hôtes et meublés 2* ou de qualité équivalente
Hôtels, chambres d'hôtes et meublés 1* ou de qualité équivalente,
villages de vacances
Hôtels, campings, chambres d'hôtes et meublés ou de qualité équivalente,
villages de vacances non classés
Campings et tout autre hébergement de plein air 3 et 4*
Campings, tout autre hébergement de plein air 1 et 2 *et ports de plaisance

Tarifs proposés (en €)

0.70
0.70
0.70
0.60
0.50
0.30
0.55
0.20

Projets 2012



✓ Monument aux morts :

Il est envisagé la pose d'un dallage et la démolition de la clôture autour du Monument afin d'en améliorer l'accès et la sécurité lors des cérémonies.

✓ Aménagement de la traversée du village – rue de la Tour

La réalisation de ce projet permettra de rendre la rue qui traverse notre bourg plus accessible à tous et d'embellir le village. Les dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Conseil Général et de l'Etat. Une consultation auprès des services des Bâtiments de France a été nécessaire afin de vérifier le bon respect des règles en matière de protection du patrimoine.

Bien entendu, si les réponses sont favorables, avant tout commencement des travaux, les riverains seront invités à une réunion afin de leur présenter le programme détaillé de cette opération.